

Commissariat aux langues officielles

2011-2012

**Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011**

Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction, tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et le rapport financier trimestriel précédent. Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen externe.

Mandat et activités de programme

Le Commissariat aux langues officielles appuie le commissaire aux langues officielles dans la réalisation de son mandat, qui consiste à prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures visant à assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles et à faire respecter l'esprit de la *Loi sur les langues officielles* ainsi que l'intention du législateur en ce qui touche l'administration des affaires des institutions fédérales, notamment la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne.

On peut trouver des renseignements supplémentaires sur les responsabilités et les activités de programme du Commissariat dans le [Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012](#) et dans le Budget principal des dépenses.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement et utilisées par le Commissariat, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2011-2012. Ce rapport trimestriel a également été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par des lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par des lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Commissariat utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels, qui font partie du processus de rapport sur le rendement de l'organisation. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore établis selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section fournit une brève analyse des écarts importants qui ont touché les dépenses réelles et les dépenses prévues au cours du trimestre et de l'exercice en cours, en comparaison aux mêmes périodes de l'exercice précédent.

Changements importants aux autorisations

Au 30 septembre 2011, les autorisations totales disponibles pour l'exercice n'avaient pas changé de façon significative comparativement à l'exercice précédent. Il y a eu une baisse des autorisations, de l'ordre de 1,4 %, principalement attribuable à la diminution de la somme accordée à titre de report du budget de fonctionnement, passant de 892 439 \$ en 2010-2011 à 552 908 \$ en 2011-2012.

Changements importants aux dépenses budgétaires

Le Commissariat a utilisé environ 48 % de ses autorisations en date du 30 septembre 2011, dont 85 % sont des dépenses liées au personnel.

Comparativement à l'exercice précédent, les dépenses ont augmenté de 484 000 \$, soit 9,0 %, passant de 5,355 millions à 5,839 millions de dollars. Il y a eu une augmentation au chapitre des dépenses en personnel causée par des versements de l'ordre de 1 million de dollars relativement à la liquidation de l'indemnité de départ payable aux employés admissibles. Cette somme sera néanmoins financée par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Cette augmentation est compensée par une diminution de 555 000 \$ au chapitre des dépenses liées aux services professionnels. En effet, au cours des deux premiers trimestres de l'exercice 2010-2011, le Commissariat avait consacré davantage de ressources en services de conseillers en gestion qu'en 2011-2012, en effectuant un examen des services votés et une analyse de ses besoins liés à la gestion de l'information et à la technologie de l'information (GI/TI). Ces écarts sont indiqués dans le tableau « Dépenses ministérielles budgétaires par article courant », sous les catégories de dépenses « Personnel » et « Services professionnels et spéciaux ».

Risques et incertitudes

Financement requis lié à la GI/TI

Le Commissariat est toujours confronté à un risque dû au fait que ses systèmes liés à la GI/TI sont inadéquats. Une présentation au Conseil du Trésor a été soumise en vue d'obtenir du financement à court terme pour mettre à niveau les applications qui se détériorent car les autorisations disponibles sont insuffisantes. Cet investissement permettrait au Commissariat d'optimiser ses processus afin d'améliorer sa productivité et son efficacité, en plus de réaliser des économies au cours des deux prochaines années.

Examen des services votés

Commissariat aux langues officielles
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011

La direction procède à la mise en œuvre du plan d'action qui découle de l'examen des services votés effectué en 2010-2011. Cet examen a révélé la présence de nombreuses pressions au sein de l'organisation, ainsi que des opportunités pour optimiser les ressources.

Budget de 2010

Les mesures de compression des coûts annoncées dans le Budget de 2010 représentent un autre risque financier auquel le Commissariat est confronté du fait qu'il doit absorber les hausses de salaire prévues dans les conventions collectives à même son financement de base. La direction examine actuellement diverses options afin de s'ajuster à cette contrainte financière.

Budget de 2011

Le Commissariat convient de respecter l'esprit et l'intention de l'Examen stratégique et fonctionnel annoncé dans le Budget de 2011. En tenant compte des résultats de la mise en œuvre du plan d'action de l'examen des services votés ainsi que de la demande de financement en GI/TI, la direction procède à une analyse de la capacité financière de l'organisation.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changement important quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes au cours du dernier trimestre. Par contre, des actions ont été prises pour alléger la structure organisationnelle au sein de la Direction générale de l'assurance de la conformité, en lien avec le plan d'action mis en place suite à l'examen des services votés.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Graham Fraser
Commissaire aux langues officielles

Ottawa, Canada
Le 29 novembre 2011

Lise Cloutier
Dirigeante principale des finances
Commissaire adjointe
Gestion intégrée

Commissariat aux langues officielles
 Rapport financier trimestriel
 Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011

État des autorisations (*non vérifié*)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2011-2012			Exercice 2010-2011		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 20 - Dépenses du programme	18 911	5 263	9 068	19 321	4 808	8 936
Autorisations législatives budgétaires	2 301	576	1 151	2 186	547	1 093
Autorisations budgétaires totales	21 212	5 839	10 219	21 507	5 355	10 029
Autorisations totales	21 212	5 839	10 219	21 507	5 355	10 029

* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Commissariat aux langues officielles
 Rapport financier trimestriel
 Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifié*)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2011-2012			Exercice 2010-2011		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2010	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :						
Personnel	15 085	5 018	8 728	15 041	4 000	7 738
Transports et communications	1 001	212	358	841	211	382
Information	283	11	22	384	17	39
Services professionnels et spéciaux	3 773	432	815	4 054	987	1 602
Location	121	16	32	118	24	37
Services de réparation et d'entretien	233	88	176	187	67	144
Services publics, fournitures et approvisionnements	165	33	57	193	39	72
Acquisition de matériel et d'outillage	545	28	30	520	9	14
Autres subventions et paiements	6	1	1	169	1	1
Dépenses budgétaires nettes totales	21 212	5 839	10 219	21 507	5 355	10 029